

L'industrie du vêtement est concentrée dans les régions géographiques particulières des pays membres de la Communauté :

- En France -- Île de France, région de la Loire, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, centre du pays;
- En Belgique -- ouest et est des Flandres, Brabant;
- En Hollande -- sud du pays;
- En RFA -- Bavière, Westphalie, Baden-Wurttemberg;
- En Italie -- Lombardie, centre et nord-est du pays;
- Au Royaume-Uni -- ouest du Yorkshire, nord-ouest du pays, est des Midlands, Écosse;
- Au Danemark -- Jutland;
- En Irlande -- Dublin;
- En Grèce -- Attique et Macédonie;
- Au Portugal -- région du nord, Oporto-Braga;
- En Espagne -- Catalogne, région de Madrid, Valence, Andalousie, Aragon, Galicie, Castille-La Mancha.

L'industrie européenne du vêtement se classe parmi les 10 plus importantes industries de la Communauté européenne, accaparant à elle seule 2,5 % de la main-d'oeuvre du secteur industriel, chiffre qui, ajouté à ceux de l'industrie du textile et du tricot, donne un pourcentage global de 5,5 % du total de cette main-d'oeuvre.

Dans la Communauté européenne comme au Canada, l'industrie du vêtement est le principal client de l'industrie du textile puisqu'elle achète à peu près 49 % du coton, 69 % de la laine et 39 % de la soie produits dans la Communauté. La valeur de l'ensemble des expéditions de la Communauté européenne est évaluée à 42 milliards de dollars alors que la consommation est évaluée à 44 milliards de dollars (contre 34,6 milliards de dollars aux États-Unis et 19,9 milliards de dollars au Japon). On estime la valeur des exportations à près de cinq milliards de dollars. Notons qu'elles ont eu tendance à se stabiliser depuis 1986.

L'industrie européenne du vêtement produit une très grande gamme d'articles adaptés au goût des consommateurs et à leurs besoins. Étant donné la demande assez faible de la part des pays en voie de développement et leur concurrence très forte (en particulier, concurrence de ceux du sud-est de l'Asie), cette industrie a